



Conseil économique et social

Distr. limitée
18 juillet 2008
Français
Original : anglais

Session de fond de 2008

New York, 30 juin-25 juillet 2008

Point 7 g) de l'ordre du jour

**Questions de coordination, questions relatives au programme
et autres questions : le tabac ou la santé**

**Projet de décision présenté par le Vice-Président du Conseil,
Jean-Marc Hoscheit (Luxembourg), à l'issue de consultations officielles**

Interdiction de fumer dans les locaux des Nations Unies

Le Conseil économique et social, rappelant sa résolution 2006/42 du 27 juillet 2006 sur l'interdiction de fumer dans les locaux des Nations Unies, recommande qu'à sa soixante-troisième session, l'Assemblée générale examine les recommandations énoncées dans ladite résolution.

